

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 5/12

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Ensuite de l'honorable démission de la titulaire, la Commune de Goumoëns met au concours le poste de

Boursier / Boursière communal(e)

Il s'agit d'un poste à temps partiel (60%) pour la tenue de la comptabilité, la facturation des diverses taxes communales et la gérance de l'agence postale. Poste à responsabilité avec engagement selon contrat de droit privé.

Exigences du poste :

- Titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce avec expérience comptable
- Au bénéfice d'une pratique de cinq ans au moins, idéalement dans une Administration communale.
- Parfaite maîtrise de l'ensemble des éléments de la bureautique ; pratique souhaitée de BDI Communes.

Le/la titulaire se verra confier l'ensemble des tâches dédiées à la bourse communale et à l'agence postale, plus particulièrement :

- Assurer la bonne tenue de la comptabilité.
- Collaborer étroitement à l'élaboration du budget annuel de la Commune.
- Etre en charge du bouclage annuel des comptes communaux.
- Assumer la bonne gestion des dépenses d'investissements et des liquidités de la Commune.
- Etre responsable des taxes diverses et du contentieux.
- Tenir l'agence postale.

Entrée en fonction : **1^{er} août 2012 ou à convenir.**

Les offres d'emploi, accompagnées des documents habituels sont à adresser d'ici au 22 juin 2012, à la **Municipalité de la Commune de Goumoëns, Rue Château-Dessus 1, case postale 11, 1376 Goumoëns-la-Ville.**

Tout renseignement peut être obtenu auprès du Syndic.